

des changements aux structures existantes. Dans un document de travail devant servir de base à un débat public, la Commission recommandait la formation d'un corps intermédiaire entre les universités et le gouvernement. Un groupe de travail sur l'administration des universités recommandait que les sénats des universités soient formés exclusivement d'universitaires (professeurs, étudiants, administrateurs), mais que les professeurs et les étudiants soient exclus des conseils d'administration. Le président de la Commission cessa d'occuper ses fonctions en 1973 et le gouvernement annonça que le ministère de l'Éducation continuerait le travail amorcé par la Commission.

En plus des quatre universités, il y a actuellement neuf collèges polyvalents offrant des cours préparatoires à l'université de même que des cours professionnels et un institut de technologie.

Au début de l'année 1974, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement postsecondaire dans la région de la rivière Kootenay recommandait que l'Université Notre-Dame devienne un collège public offrant un cours général d'une durée de quatre ans et qu'un conseil général d'administration de l'enseignement postsecondaire soit établi dans cette région par le gouvernement provincial. En outre, des collèges offrant des cours techniques et professionnels d'une durée de deux ans seraient créés à Nelson, Castlegar et Cranbrook.

Aspects nationaux et internationaux

Comme il n'y a pas de ministère fédéral de l'éducation, chaque province, comme on l'a mentionné plus haut, élabore des plans pour l'avenir de l'enseignement supérieur à l'intérieur de son territoire. En outre, plusieurs organisations nationales cherchent à étudier et à infléchir certains domaines de l'enseignement supérieur dans toute l'étendue du pays². Pour illustrer ce fait, nous mentionnons ci-après quelques études qui ont été faites depuis 1969 ou qui sont en voie de préparation:

1) Le rapport Bonneau-Corry sur la rationalisation de la recherche universitaire au Canada (1972). Ce rapport intitulé *Poursuivre l'optimum* a été demandé par l'Association des Universités et Collèges du Canada et subventionné par le Conseil du Canada, le Conseil national de recherches et le Conseil de recherches médicales. Il a suscité nombre de discussions parmi les universitaires canadiens et dans les milieux gouvernementaux, et il a incité plusieurs institutions à veiller de près à leurs politiques de recherche institutionnelle.

2) *Collective bargaining for university faculty in Canada*, demandé par l'Association des Universités et Collèges du Canada et effectué par B.L. Adell et D.D. Carter (1972). Ce rapport relate l'évolution

² Voir annexe III.